



# communiqué presse...

• Montreuil, le 27 novembre 2025/ *La CGT SANOFI et FNIC CGT communiquent*

## PERQUISITION À LA MAISON SANOFI : UN SCANDALE D'ÉTAT ?

La CGT Sanofi et la FNIC-CGT apprennent avec colère que deux entreprises (au moins) du CAC40 seraient impliquées dans des pratiques visant à contourner les obligations fiscales et les cotisations sociales. Sanofi, championne des dividendes, gavée d'aides publiques (CICE, CIR...), est accusée de préférer les montages financiers opaques plutôt que d'investir dans la recherche, l'emploi et la production en France. La banque Société Générale (**anciennement dirigée par F. Oudéa, et président actuel de Sanofi comme par hasard...**) apparaît, une nouvelle fois, dans des montages financiers douteux, favorisant le passage de capitaux dans l'ombre plutôt que le financement de l'économie réelle.

Ce tandem, s'il se confirme, illustre parfaitement un capitalisme sans contrôle ni limite, **se considérant au dessus des lois.**

C'est un véritable sabotage en règle de la solidarité. Chaque euro détourné, optimisé légalement ou frauduleusement blanchi, est un euro volé aux Services Publics, à la Sécurité Sociale, aux hôpitaux, aux retraites et aux salaires. Aujourd'hui, Sanofi détruit des emplois, casse l'outil industriel, demande toujours plus de sacrifices aux salariés mais ... semble bien savoir optimiser **ses gains** !

Les syndicats CGT de Sanofi et la FNIC-CGT exigent la fin de l'impunité et des circuits financiers occultes. Alors que de nouvelles révélations mettent en lumière des flux financiers suspects, des montages potentiellement opaques et des soupçons de blanchiment d'argent impliquant la Société Générale et le groupe pharmaceutique Sanofi, la CGT Sanofi et la FNIC-CGT dénonce un système organisé d'évasion des richesses créées par les travailleurs. Un système qui prospère dans le silence, l'impunité... Et avec l'aval tacite des pouvoirs publics !

La CGT Sanofi et la FNIC-CGT exigent l'ouverture des comptes de Sanofi et de la Société Générale aux représentants du personnel et aux autorités compétentes. Nous ne voulons pas de transaction financière ni de « plaidé-coupable » permettant d'éviter la responsabilité pénale. Les décideurs doivent rendre des comptes. La lumière doit être faite sur ces pratiques. Si les fraudes sont confirmées nous exigeons le remboursement immédiat des aides, et réorientation de ces sommes vers l'emploi, les salaires et l'investissement industriel.

**Quel que soit le résultat de cette nouvelle affaire, Sanofi a déjà été reconnue coupable dans de nombreux dossiers, à eux seuls, ils justifient que la réquisition de Sanofi par l'État première pierre de la création d'un pôle public de la santé géré par la Sécurité sociale, soit remise, au cœur du débat public.**